

COMMUNE  
DE  
GRANDFONTAINE

67130



Editorial

# L'écho du Donon

Journal municipal N° 19 – Juin 2017

Toutes ces campagnes électorales et ces élections sont enfin terminées. Nous avons en effet passé un printemps chargé à travers le renouvellement du gouvernement et l'assemblée nationale. Un rajeunissement s'est opéré. Une nouvelle génération a pris le pouvoir et va peut-être réussir à mettre en place une nouvelle politique, là où les partis traditionnels ont échoué. Soyons optimistes en l'avenir et avant de porter les premiers jugements, laissons-les agir. Il faut espérer que l'un des projets phares de cette nouvelle majorité, qui est de supprimer la taxe d'habitation, ne mette pas plus en difficulté nos petites communes. L'État nous promet de compenser cette perte sur la base de 2016 mais on connaît par expérience ce que deviennent les promesses gouvernementales au fil du temps. Que représentent finalement les communes rurales pour tous ces énarques ? L'instruction de vos cartes d'identité se fera dorénavant dans d'autres grandes communes et c'est encore un service de proximité qui est supprimé.

Le futur de notre petite commune et de notre cadre de vie doit être au cœur de nos réflexions. Comment doit-on faire évoluer ou agrandir nos surfaces urbanisables ? Dans les prochaines semaines ou mois, lors d'une réunion publique qui sera suivie d'une enquête publique, nous allons vous présenter notre projet concernant la future carte communale.

Comme vous avez pu le constater, nous sommes en train de semer des obstacles le long de la voirie. Ceci pour essayer de limiter la vitesse de certains bolides. En effet, nous avons installé des gabions aux zones sensibles : aux abords de l'école et dans certaines lignes droites. Nous allons continuer à en installer ou à les déplacer pour améliorer leur efficacité. Mais nous sommes bien conscients que pour faire ralentir certains chauffards, toute la panoplie de dos d'âne, de chicanes et de radars pédagogiques ne suffiraient pas.

Régulièrement à chaque conseil d'école, les enseignants et certains parents d'élèves se plaignent de la violence verbale et parfois physique de certains enfants. Certains élèves manquent visiblement d'éducation. A notre époque, quand nous étions punis par le maître, il ne fallait surtout pas que cela se sache à la maison, sinon nous avions droit à la double peine. Mais les temps ont bien changé... Face à cette situation d'échec, les enseignants ou les élus sont complètement impuissants.



Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et de très bonnes vacances.

Bien cordialement

Philippe Remy

# La commune de Grandfontaine en quelques chiffres

## BUDGET COMMUNAL 2017

Dépenses de fonctionnement				Prévisions	Indications
	2014	2015	2016	2017	
Electricité	11 820 €	12 069 €	11 356 €	13 000 €	
Combustibles /Plaquettes bois	11 164 €	17 203 €	16 175 €	17 000 €	
Charges de personnel	117 561 €	108 676 €	103 737 €	115 300 €	
Intérêts prêts	8 451 €	7 424 €	6 718 €	9 000 €	
Entretien de voies et réseaux	390 €	6 651 €	20 879	13 134 €	Réfection et gravillonnage
Fourniture de voirie	0,00 €	0,00 €	4150 €	6 000 €	Sel de déneigement
Plan communal de Sauvegarde				3 300 €	
Subventions versées	5 252 €	4 138 €	3 377 €	2 800 €	Associations
<b>Recettes de fonctionnement</b>					
Remboursement rémunération personnel	6 756 €	15 035 €	7 238 €	7 500 €	Participation de l'état pour le salaire du CAE (Jules Bernard)
Location chasse	9 227 €	6 353 €	7796 €	7 796 €	
Impôts et taxes	176 306 €	185 38 €	227 937 €	168 669 €	
Dotations, subventions et participations	146 395 €	136 014 €	92 907 €	85 911 €	
Loyers et location salle des fêtes	13 953 €	13 996 €	14 606 €	13 828 €	
<b>Dépenses d'investissement</b>					
Emprunts	32 556 €	19 422 €	19 731 €		
Bâtiments scolaires	5 292,82 €	14 666 €	0 €	8 000 €	WC handicapés école
Autres bâtiments publics	49 038 €	6 326 €	1 110 €	0 €	
Réseaux de voirie	342 408 €	127 799 €	1354 €	7 000 €	Glissière de sécurité aux Hauts-Fourneaux
Carte communale				15 000 €	
Subvention d'équipement versée				35 000 €	Montée de l'eau au Donon
<b>Recettes d'investissement</b>					
Dotations, fonds divers et réserves	10 405 €	33 569 €	179 056 €	26 123 €	

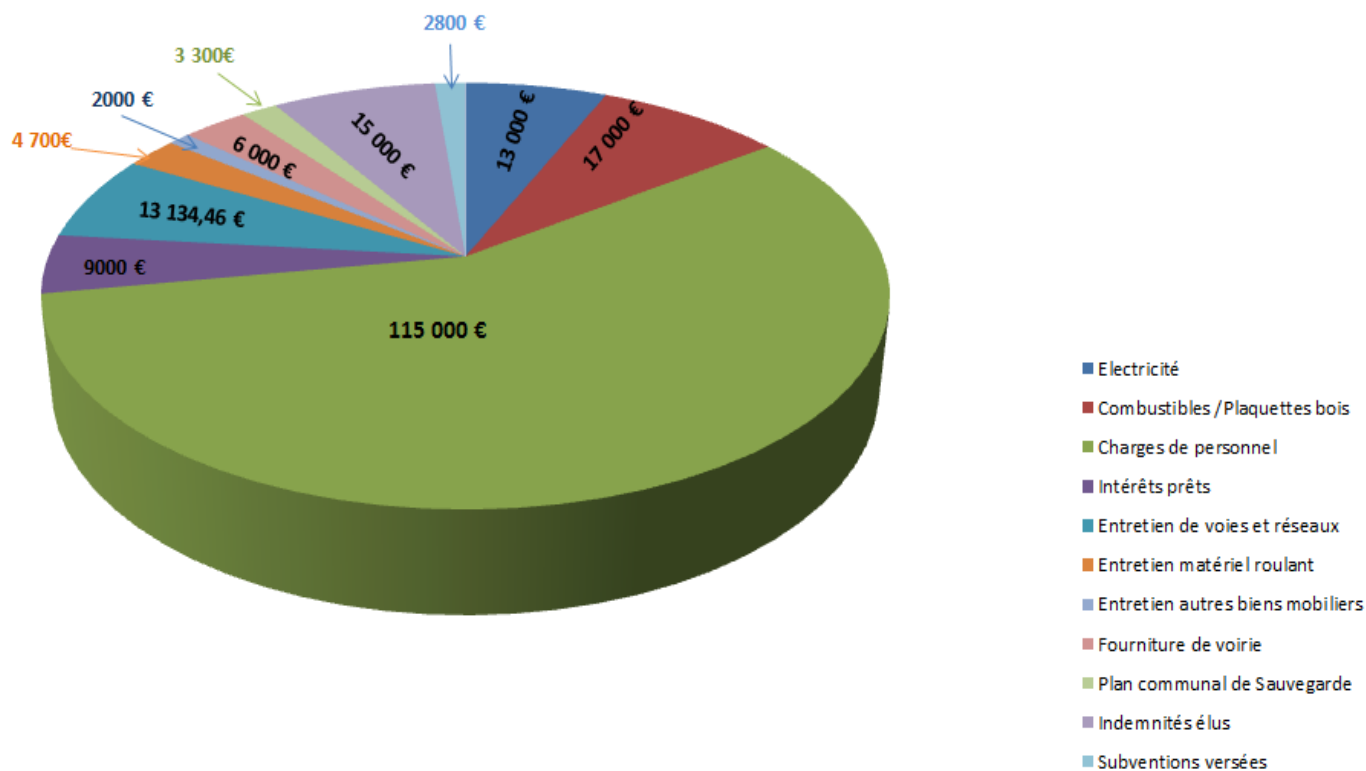
La variation des « Impôts et taxes » 2015 et 2016 est liée à la récupération de la TVA avec un décalage d'environ 2 ans par rapport aux dépenses d'investissement (travaux de voiries effectués lors des travaux d'assainissement).

### • TAXES LOCALES

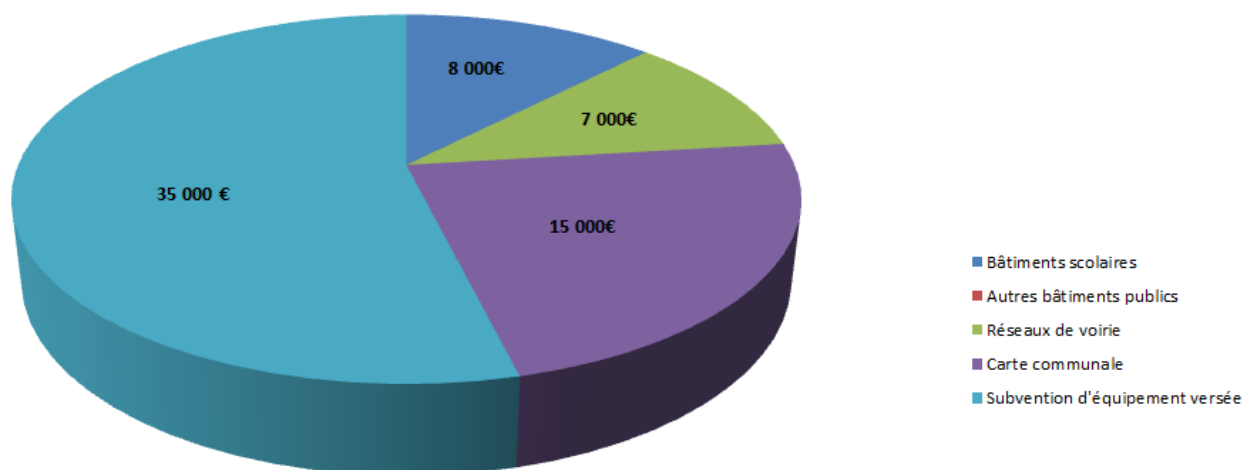
Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux cette année et VOTE les taux d'imposition applicables pour l'exercice 2017 :

Taxe d'habitation .....	10,76 %
Foncier bâti .....	3,32 %
Foncier non bâti .....	108,61 %
Cotisation foncière des entreprises ....	15,30 %

## BUDGET COMMUNAL 2017 : Fonctionnement



## BUDGET COMMUNAL 2017 : Investissement



### • BUDGET FORET :

Nous avons un excédent de **128 113,43 €**. Avec une partie de cette somme, nous avons projeté d'entretenir à l'automne certains terrains envahis par la végétation et qui masque notre beau village.

### CARTE COMMUNALE

Nous sommes en pleine élaboration de la carte communale. Après consultation, nous avons mandaté le bureau d'études TOPOS Urbanisme et Aménagement de Bernardswiller, qui était le moins disant et répondait le mieux à nos critères.

Nous vous rappelons que cette future carte communale constituera notre futur document d'urbanisme. Nous devons être conscients que les règles d'urbanisme que nous souhaitons pour notre collectivité sont très encadrées par le législateur. Il en ressort que notre marche de manœuvre et nos choix sont limités.

Des études sont actuellement en cours pour déterminer ou modifier la nature de certaines parcelles. Ensuite le projet sera soumis à la Direction Départementale des Territoires pour approbation.

Au courant de l'automne, une enquête publique sera organisée et nous vous présenterons lors d'une réunion publique cette carte communale.

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Comme évoqué dans le journal précédent, le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** ainsi que le **DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques majeurs)** ont été élaborés avec l'aide de la société EGEE. Nous avons ainsi recensé les risques majeurs susceptibles de se produire dans notre commune et les moyens matériels et humains pour y faire face et protéger la population.

Pour que le PCS soit efficace, nous devons régulièrement faire des séances d'entraînement et des formations pour que les acteurs restent opérationnels.

Lors de la prochaine réunion publique, nous essayerons de constituer une réserve communale de personnes susceptibles de mettre à disposition, en cas de besoin, leurs compétences (professionnelles, linguistiques...). Nous vous distribuerons également le DICRIM.

### Nuisances sonores

Avec l'arrivée des "beaux jours" et l'envie de bricoler à l'extérieur, nous vous rappelons la réglementation municipale concernant les nuisances sonores :

Pour les activités professionnelles et propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne anormale pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les

**jours ouvrables de 7 à 19h**  
**samedis de 8 à 12h et de 14 à 18h**  
**dimanches et jours fériés de 10 à 12h**

Des dérogations exceptionnelles pourront toutefois être accordées.

## INFOS COMMUNALES

### ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DONON

Lors de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux débutés en 2016, le Syndicat de la Source des Minières a installé une conduite d'eau jusqu'à la plateforme du Donon. Depuis fin mai 2017, la 2<sup>e</sup> et dernière phase a commencé. Ces travaux comprennent la pose d'un nouveau réseau et l'installation de 2 surpresseurs pour l'alimentation en eau potable des futurs abonnés. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, chaque mètre cube d'eau consommé sera facturé.



### Matinée travail

Comme chaque année, nous avons organisé une matinée travail le 22 avril pour effectuer divers travaux de débroussaillage et de nettoyage, notamment dans la rue des Hauts-Fourneaux.

Certains habitants des Minières ont également apporté leur contribution en effectuant des travaux d'égavage ou d'abattage d'arbres autour de leur propriété.

Merci à toutes et tous pour votre implication et merci également à Michel Strasbach pour le nettoyage des berges du Goutty.

Nous prévoyons de ré-organiser une matinée travail en automne et invitons toutes les bonnes volontés à se joindre à nous.



### QUELQUES REALISATIONS...



Mise en place de nouveaux bancs à la place Rose réalisés par Thierry et Jules



Installation de gabions, comme ici aux Hauts-Fourneaux

# Le coin des écoliers

## **Effectifs et répartition des élèves pour l'année scolaire 2017/2018 :**

Ecole de Grandfontaine :

- Classe de M. Dubau : 6 élèves de CM1 + 13 élèves de CM2 = 19 élèves
- Classe de M. Sperandio : 7 élèves de CM1 + 12 élèves de CM2 = 19 élèves

Effectif global du RPI : 230 élèves pour 11 classes avec une moyenne de 20,9 élèves par classe.

## **Rythmes scolaires :**

Un sondage a été mené auprès des parents des élèves de Schirmeck et Grandfontaine pour connaître leur avis sur le retour de la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017 (mercredi matin supprimé et après-midis de cours plus longs). 100 % des parents ont répondu, seuls 4 parents ont choisi la semaine de 5 jours. Nous attendons la réponse de l'inspection académique.

## **FAITS DIVERS**

### **Charlemagne à Grandfontaine**

Le 11 mai 2017 Charlemagne revint miraculeusement à la vie. Il crut que l'école de Grandfontaine était son château. Arrivé à l'école, un élève lui sauta dessus et lui enleva sa perruque. Aussitôt le maître et les enfants découvrirent que l'empereur était chauve. Honteux, il retourna dans sa tombe.

De nos correspondants Enzo et Mathys.



### **Les pingouins à Grandfontaine**

Le 27 septembre 2015, des pingouins arrivèrent dans une Bugatti Veyron. Ils se dirigèrent vers le Donon. Ils voulurent aller au spa de l'hôtel, mais ils furent arrêtés par les policiers car ils n'avaient pas leurs papiers et parce qu'ils roulaient trop vite. La voiture fut emmenée à la fourrière.

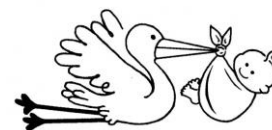
Article écrit par Hugo et Ludivine.

### **Nicolas Sarkozy et François Hollande à la foire de Barembach**

Le mardi 3 mai 2005, Nicolas Sarkozy et François Hollande, se rendirent à la foire de Barembach. De Gaulle fit de la pêche aux canards et remporta une poupée. Mitterrand fit du tir à la carabine. Pour finir ils firent un tour d'auto tamponneuse. Ils se cognèrent la tête et cassèrent deux autos tamponneuses. Le gérant, fâché, les expulsa.

Les reporters Kilian et Thibault.

# Carnet de famille



**Naissances : Bienvenue à...**

Inohé, né le 24 janvier 2017,  
fils de Dorinne Guerre et de Mickaël Konrath (rue principale)

Noémie, née le 23 mai 2017,  
fille de Magali Sauerbeck et de Nicolas Mahler (Hauts-Fourneaux)

Thomas, né le 16 juin 2017,  
fils de Lysiane et Patrice Nicolas (Minières)

**Décès : Ils nous ont quittés...**

Denis KOENIGUER, né le 14 août 1936, décédé le 20 mars 2017  
Marcel SCHUBNEL, né le 12 novembre 1926, décédé le 4 avril 2017

## **NOUVEAUX HABITANTS**

---



Bienvenue à :

Rue des Minières :

Yves DUMANOIR, Virginie HOUDANT et Léa CARPENTIER

■ **Locataires ou propriétaires, n'oubliez pas de vous inscrire à la mairie.**

## **INFOS JEUNES**

---

### **Jobs d'été**

Nous avons embauché deux jeunes filles, Maylis et Camille, pour effectuer divers travaux d'entretien durant 2 semaines à partir de début juillet.

# L'actu associative

## Nouvelles de "Vivre à Grandfontaine"

---

(Cotisation de 1 euro par an pour toutes les activités)

### Activités gratuites :

#### Théâtre Multicolore

La représentation de notre pièce "Embruns et Embrouilles" a été reportée au mois de juin 2018 ! Deux de nos acteurs nous ont fait défaut pour des raisons indépendantes de leur volonté ! Veuillez-nous en excuser.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis du mois, de 19h30 à 20h30. La première répétition aura lieu le mercredi 6 septembre prochain. Ceux qui veulent participer peuvent encore s'inscrire pour cette pièce. Cherchons figurants !

#### Groupe de gym

Les séances informelles ont lieu tous les mardis soirs de 19h45 à 20h45. Habits souples conseillés, tapis et objets d'entraînement à disposition. Attention, nombre d'inscrits limités !

#### La "Conterrie des Hautes Chaumes"

Les contes, ce n'est pas que pour les enfants ! Si vous aimez l'aventure du conte, vous pouvez rejoindre et contacter Jean-François Parent par courriel : [jfr.parent@laposte.net](mailto:jfr.parent@laposte.net)

#### Autre activité

Un lundi sur deux de 18h30 à 21h30, Nanou, artiste-peintre professionnelle déclarée à la Maison des Artistes, anime des séances de peinture et autres techniques artistiques dans les salles associatives de la mairie de Rothau.

Tarifs Nanou : 14 euros la séance de 3 heures au lieu de 20 euros (tarif réduit pour les membres, car avantage associatif de l'association "Vivre à Grandfontaine". La cotisation de 1 euro englobe la couverture d'assurance de la salle de Rothau et sa mise à disposition gratuite).



## Nouvelles de "Vivre à Grandfontaine"

3 Manifestations à venir à la salle des fêtes de Grandfontaine et à noter dans votre agenda :

- **Le samedi 7 octobre à partir de 20h** : Grande soirée Rap à scène ouverte, sous la houlette de Jerry (rappeur de Grandfontaine), "Vivre à Grandfontaine" et "A l'abord'Arts"
- **Le samedi 21 octobre à partir de 17h** : Appel à partager la paix, soit un mois après la journée mondiale pour la Paix. Les associations "Vivre à Grandfontaine" (*La Conterie des Hautes Chaumes*) et "A l'abord'Arts" organisent une scène ouverte de conteurs et trouvères professionnels, amateurs et juste pour le plaisir.  
Entrée libre, pas de plateau, pas d'argent, des contes et de la musique acoustique (guitare, harpe, flûte et autre biniou). Un bon moment de partage ouvert à tous.  
*Contacts* : [nanou.Parent@laposte.net](mailto:nanou.Parent@laposte.net) ou [jfr.parent@laposte.net](mailto:jfr.parent@laposte.net) : tel 03 88 97 23 21.
- **Le samedi 4 novembre à 20h** : sur les invitations de l'association "Vivre à Grandfontaine" et l'AEP Fritz-Stephan, "*Les Oiseaux de Passage*" chanteront BREL.  
Un beau concert avec entrée libre et plateau ouvert à tous !

## L'association Azimut organise un concours photo sur le thème : Les gens de Bruche

Les photos devront impérativement être prises sur le territoire de la communauté de communes de la Vallée de la Bruche.

Bulletin d'inscription et règlement disponibles sur le site <http://association.azimut.free.fr/>  
à retourner par mail à : [association.azimut@free.fr](mailto:association.azimut@free.fr)  
ou par courrier postal à **AZIMUT chez Christiane CUNY 16, rue du Souvenir 67130 LA BROQUE**

Les photos devront être envoyées avant le **09/09/2017** sur support papier au format 20/30 à l'adresse suivante : **AZIMUT chez Christiane CUNY 16, rue du Souvenir 67130 LA BROQUE.**

Les photos seront exposées le 24 septembre 2017 à la salle des fêtes de La Broque de 14h à 18h. Les lauréats seront ensuite exposés dans la vitrine de l'Office de Tourisme.



en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref...

## Rénovez votre maison en toute confiance avec le service public OKTAVE du Pays Bruche Mossig Piémont



La plateforme de rénovation énergétique Oktave, initiée par la Région Grand Est et l'Ademe, **vous accompagne** tout au long de votre projet de rénovation énergétique.

Nous vous aidons à identifier les **travaux prioritaires** vous permettant de réduire votre facture de chauffage, mais aussi d'améliorer le confort de votre logement. Nous réalisons un **plan de financement** du projet, en cherchant toutes les aides financières mobilisables pour mener à bien vos travaux : subventions, prêts, primes énergies ... Vous pourrez aussi avoir un accompagnement pour les différentes démarches administratives : déclaration des travaux auprès de la mairie, intermédiation bancaire, dossiers pour l'obtention des subventions...

Grâce aux **groupements d'artisans** Oktave, obtenez tous vos devis en un seul RDV. Nos équipes de professionnels ont suivi une formation spécifique pour vous proposer une solution de **rénovation performante**, adaptée à votre maison. La **coordination** au sein des groupements garantit un chantier dans des conditions optimales et des délais maîtrisés.

**Simplifiez votre projet** et prenez dès aujourd'hui contact avec la conseillère énergie de la plateforme :

Coralie OCHS

Tél : 03 88 97 39 69

Mail : coralie.ochs@pays-bmp.fr

*Nous vous précisons que les demandes d'aides et de subventions doivent toujours se faire avant le début des travaux, voire la signature des devis !*



### Coup de gueule !

Régulièrement, les containers situés au-dessus de la Mine ne sont pas collectés par le Select'om à cause de contenus non conformes. Pratiquement toutes les semaines, les ouvriers communaux doivent vider ces containers d'appareils électroménagers, de divers matériels électriques, de salons de jardin, de restes de vidange de voiture, etc... Par conséquent, nous avons décidé de retirer ces containers pour éviter que le lieu ne se transforme en déchèterie ! Tant pis, les propriétaires de maisons secondaires ramèneront leurs ordures ménagères à leur lieu d'habitation principale.

# INFOS PRATIQUES



## ■ Cartes d'identité

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont instruites uniquement par les 32 communes du Bas-Rhin dotées du dispositif de recueil. Les communes les plus proches concernées sont Schirmeck, Molsheim ou Wasselonne. La mairie de Grandfontaine ne peut plus le faire.

Afin de pouvoir faire face à l'augmentation des demandes, la mairie de Schirmeck vous recevra uniquement sur rendez-vous.

Pour éviter tout dossier incomplet, vous pouvez vous rendre à la mairie de Grandfontaine, notre secrétaire vous aidera à la conception de votre dossier. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, la secrétaire de Mairie peut, à votre demande, se déplacer à votre domicile.

### Demande de carte nationale d'identité à la mairie de Schirmeck :

Dépôt des demandes : **sur rendez-vous uniquement au 03 88 49 63 80**

Retrait des pièces d'identité : **sans rendez-vous**

### **A noter :**

- La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et au retrait de la carte d'identité
- Les mineurs doivent être présents lors du dépôt d'une demande de carte d'identité
- La prise d'empreintes s'effectue à partir de 12 ans
- **Pré-demande possible en ligne sur le site : <http://ants.gouv.fr>**

### **Pièces à fournir et à ramener impérativement lors du dépôt de la demande :**

#### **1) 1<sup>ère</sup> demande :**

- Dossier de demande complété
- Copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile
- 1 photo d'identité récente (moins de 6 mois) aux normes en vigueur
- Pour les mineurs : carte d'identité du représentant légal qui signe la demande

#### **2) Renouvellement :**

- Dossier de demande complété
- Justificatif de domicile (cf. 1<sup>ère</sup> demande)
- Ancienne carte d'identité
- 1 photo d'identité récente (moins de 6 mois) aux normes en vigueur
- **Si la carte d'identité est périmée de plus de 5 ans : copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois.**

### Informations

- **Perte ou vol :** idem 1<sup>ère</sup> demande + joindre la déclaration de perte ou de vol et 25 € de timbres fiscaux (à acheter au bureau de tabac ou en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- **Changement d'état civil :** joindre un acte de mariage ou acte de décès du conjoint de moins de 3 mois
- **Pièces à fournir en cas d'hébergement par un tiers :** justificatif de domicile de l'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois
- **Renouvellement anticipé des cartes d'identité prorogées de 10 à 15 ans (cartes établies à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004) :**  
Justifier d'un déplacement dans un pays étranger par la production de :
  - Titre de transport
  - Réservation ou devis auprès d'une agence de voyage
  - Attestation de l'employeur pour les personnes travaillant à l'étranger
  - Tickets d'achats effectués dans des pays limitrophes

# INFOS MAIRIE

---

Mairie de Grandfontaine

Tél. : 03 88 97 20 09

site : [www.grandfontaine-donon.fr](http://www.grandfontaine-donon.fr) - courriel : [mairie.grandfontaine@wanadoo.fr](mailto:mairie.grandfontaine@wanadoo.fr)

## Permanences de la mairie durant les congés d'été

■ **Jusqu'au 28 juillet 2017 inclus**, la mairie sera ouverte aux jours et heures habituels :

Lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

Mercredi de 8h30 à 12h

■ **La mairie sera fermée du 31 juillet jusqu'au 18 août 2017 inclus**

Une permanence sera assurée le vendredi 11 août 2017 de 16h à 18h.

En cas d'urgence, veuillez contacter le maire ou ses adjoints.



---

## Calendrier des manifestations

<b>Jeudi 13 juillet à 18h30</b>	Fête Nationale – Dépôt de gerbe au monument aux morts
<b>Dimanche 13 août à 10h</b>	Commémoration au Donon
<b>Samedi 7 octobre à 20h</b>	Concert de rap à la salle des fêtes
<b>Samedi 21 octobre à 17h</b>	Soirée "Appel à partager la paix " à la salle des fêtes
<b>Samedi 28 octobre matin</b>	Matinée travail
<b>Samedi 4 novembre à 20h</b>	Concert des <i>Oiseaux de Passage</i> chantant Brel à la salle des fêtes
<b>Vendredi 10 novembre en soirée</b>	Armistice 1914-1918 – Cérémonie au monument aux morts
<b>Dimanche 3 décembre à 12h</b>	Fête de Noël des aînés

**La date de réunion publique prévue au courant de l'automne vous sera communiquée ultérieurement.**